



Les vœux de CHARIBAUDE

Samedi 14 avril 2012
à la salle des fêtes
communale,
soirée moules-frites,
Ambiance assurée.

Sommaire

- Vœux de Charibaude
- Vœux du Maire
- Belleville en 2011
- Conseils municipaux
- Combien ça coûte ?
- Tout n'est pas noir !
- Le saviez-vous ?
- Constats
- Billet d'humeur !!!

Si votre cœur est rempli de désirs
et de rêves qui colorent la vie,
Charibaude vous souhaite
que cette nouvelle année
accomplisse vos désirs
et se remplisse de bonheur.
Affection, un maximum de réussite,
de gaieté, de douceurs,
et 2012 n'en sera que meilleure !
Tous nos meilleurs vœux.

Le Conseil d'Administration

Grâce à vous, nous comptons actuellement plus d'adhérents que l'année passée. Merci.

Les vœux du Maire 2012

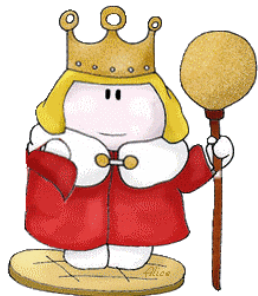
Les vœux 2012 ont eu un air de spectacle comique mal orchestré. Grâce à ce discours, nous savons maintenant : - comment on fait les enfants ; - qu'une certaine dame aux lunettes rouges, candidate aux présidentielles, n'est pas la préférée de notre premier magistrat ; - nous connaissons à présent la vie privée de quelques employés municipaux ; - Monsieur le Maire compte beaucoup sur l'arrivée des enfants des gendarmes de Sury pour augmenter les effectifs de l'école de Belleville et ainsi éviter la fermeture d'une classe. Mais il oublie la carte scolaire qui prévoit que les enfants de Sury soient rattachés à l'école de Léré.

Conclusion : Ces vœux ne ressemblaient en rien à des vœux d'une municipalité d'un village aussi idyllique que le nôtre.

Le Maire de SURY, dans son allocution a bien précisé que la construction de la nouvelle gendarmerie (PSPG) ne coûterait rien aux habitants de cette commune avec un retour sur investissement de 14 ans. Dommage que notre municipalité n'ait pas pratiqué la même démarche pour les différents investissements déjà réalisés (Hôtel-restaurant, CIG, Maison de Loire, ...). Quel plaisir d'entendre un élu de la commune voisine expliquant une bonne gestion des deniers publics. Moralité, il vaut mieux habiter Sury et profiter des installations de Belleville.



Le Roi c'est Moi



Ça s'est passé, à Belleville, en 2011

JANVIER

Le 8, les vœux du Maire : Monsieur le Maire dit qu'il faut faire preuve de rigueur et assainir les finances locales. Et comme à l'accoutumée, il attaque publiquement notre association (cf. *Charibaude N°10*).

Le 13, le Conseil Municipal (cf. *Charibaude N°10 et 11*) :

- Vote une délibération pour la suppression du prêt des salles de réunion à CHARIBAUDE.

Le restaurant "Terre de Loire" ouvre ses portes (cf. *Charibaude N°10*) :

FEVRIER

Le 10, le Conseil Municipal :

- Vote à l'unanimité une délibération pour dépôt de plainte à l'encontre de CHARIBAUDE par Monsieur le Maire et une employée municipale.
- Un terrain est vendu à la Communauté de Commune pour construire l'épicerie sociale.



MARS

Le 10, en Conseil Municipal :

- Le Maire annonce un projet d'implantation d'une unité de transformation de bois "BIOSYL" avec la création d'une trentaine d'emplois...

Le 26 : Nettoyage de printemps organisé par la Maison de Loire en partenariat avec la municipalité.

AVRIL

Les enfants Bellevillois vont en voyage à New York.

Le 16, grand succès de la soirée moules frites de l'association CHARIBAUDE (cf. *Charibaude N°11*).

Le 20, le Conseil Municipal :

- Vote du budget principal unique 2011 (cf. *Charibaude N° 11*) :
La section de fonctionnement est équilibrée à 17 898 731 €
La section investissement est de 2 351 156 € pour les dépenses et de 5 443 537 € pour les recettes.



MAI

Le 12, le Conseil Municipal (cf. *Charibaude N°12*) :

- Vote l'attribution du marché "gestion et entretien des espaces verts" à l'entreprise MILAN Paysages pour la somme de 169 107,24 € HT soit 202 253,45 € TTC (une réduction de près de 100 000 € par rapport au marché voté quelques mois auparavant et annulé pour vice de forme à la demande de la Préfecture).

JUIN

Le 9, en Conseil Municipal (cf. *Charibaude N°12 et 13*) :

- Présentation du plan de désherbage de la commune par Monsieur Milecamps.

Le 23 : inauguration officielle, sur invitation, du restaurant "Terre de Loire".



JUILLET

Le 6, le Conseil Municipal :

- Vote la délibération de l'attribution du marché "Réfection de la toiture de l'église" à l'entreprise GRAEFF bien que les travaux aient commencé le 1er juillet.
- Vote la délibération de prise en charge des factures de l'inauguration du restaurant.

Quelques jours avant la fête de la Madeleine, le pont du plan d'eau des Genièvres est réparé mais les abords ne sont toujours pas sécurisés.

Distribution du bulletin municipal n°24.

AOÛT

Pause vacances.

SEPTEMBRE

Rentrée scolaire : Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est en place.

Une classe du groupe scolaire Henri Foucher est fermée.

Le cabinet d'infirmières Grenet-Salin rue de Berry est définitivement fermé (cf. *Charibaude N°13*).

Le 15, le Conseil Municipal :

- Vote la réhabilitation de la Maison de Loire pour un montant de 1 160 000 € (cf. *Charibaude N°13*).

OCTOBRE

Le 13, le Conseil Municipal (cf. *Charibaude N°13*) :

- Vote la délibération concernant les permanences assurées par le cabinet infirmier de Léré à Belleville.
- Décide de soutenir l'association TGV Grand Centre Auvergne par son adhésion pour le projet desservant Bourges.

Le pont du plan d'eau des Genièvres est réparé et des travaux sont commencés pour la mise en sécurité des abords.

Le 28 : l'association "Val de Jazz" change de nom et de siège social suite aux désaccords internes.

Dorénavant il faut dire "Raffuts de Loire" et son siège social est la Mairie de Belleville.



Ça s'est passé, à Belleville, en 2011 (suite)

NOVEMBRE

Le 17, le Conseil Municipal :

- Décide de soutenir l'association TGV Grand Centre Auvergne par son adhésion pour le projet desservant Cosne.

Le 17 : Le changement dans la continuité, le bureau de "Raffuts de Loire" est constitué avec à sa tête Monsieur Vincent Frégeai.

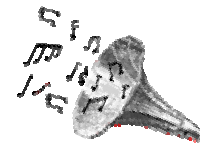
Le 18 : Le Comité des Fêtes est mis en sommeil suite au ras le bol et à la démission des membres.

DECEMBRE

Le 8 : Assemblée générale de l'association "Alliance Bélééné-Belleville". Une nouvelle équipe plus dynamique est constituée (dixit le Maire).

Le 8, le Conseil municipal :

- Vote une délibération pour l'attribution anticipée d'une subvention de 15 000 € à Raffuts de Loire.



A propos des séances des Conseils municipaux

Séance du 17 novembre

Changement de cap en ce qui concerne le soutien de la ligne LGV (Bourges en octobre, Cosne en novembre).

Séance du 8 décembre

Le Maire fait des efforts pour meubler le temps et ne pas battre le record de durée de séance. Il ressort par hasard un courrier de remerciement datant d'octobre 2009.

Séance du 12 janvier

Encore un Conseil Grande Vitesse (CGV). Aucun débat, aucun chiffre concernant les finances communales ne sont apparus lors de cette séance.

Combien ça coûte ?

1^{er} test :

① Quel est le coût des honoraires de l'accompagnement paysager du Centre Inter-Génération ?

- entre 1 000 et 2 000 euros
 entre 4 000 et 6 000 euros

- entre 2 000 et 4 000 euros
 plus de 6 000 euros

Quelle sera la somme de la réalisation ?

2^e test :

② Quel est le coût de la future aire de jeux rue Wittelsheim ?

- entre 5 000 et 20 000 euros
 entre 50 000 et 100 000 euros

- entre 20 000 et 50 000 euros
 plus de 100 000 euros

Ainsi soient jeux, ainsi sois-tu, ainsi soit-il ... !

3^e test :

③ Quel est le coût total de la construction du Centre Inter-Génération (CIG) ?

- entre 50 000 et 200 000 euros
 entre 400 000 et 800 000 euros

- entre 200 000 et 400 000 euros
 plus de 800 000 euros

Et dire que le projet initial devait coûter quatre francs six sous !!!

③ 1 899 242 € TTC, selon les différentes délibérations recueillies depuis l'achat de l'emplacement.
 ② 76 595,60 € TTC, décision du Maire n° 2011/010 du 17 novembre 2011.
 ① 3 109,60 € TTC, délibération n° 2011/098 du 13 octobre 2011.

Réponses :

Tout n'est pas noir !

Un parc familial

Un parc familial sera prochainement implanté à l'angle des rues Wittelsheim et des Lacs. Celui-ci remplacera toutes les aires de jeux de la commune démontées il y a plusieurs années, ainsi que le terrain d'aventures rasé pour faire le lotissement des Lacs.



Selon nos informations lors de la séance du conseil municipal du 17 novembre dernier, le groupe de travail, après avoir planché sur la question, a consulté les enfants de l'école pour déterminer le choix des jeux.

Voilà une bonne initiative que de prendre en considération l'avis des utilisateurs.

Le saviez-vous ?

Un TGV Centre en projet

Inscrit dans le projet de loi du Grenelle de l'environnement, le TGV Paris-Clermont est à l'étude, avec une réalisation prévue en 2020. Le débat public s'installe autour des propositions de trajet.

Ce projet a reçu le 04 juin 2008 le feu vert du Premier Ministre François Fillon. Désignée sous le nom de ligne "Paris – Orléans - Clermont-Ferrand – Lyon" (POCL), sa création y est prévue dans le cadre d'un programme supplémentaire, après un premier lot de 2 000 km de Ligne Grande Vitesse (LGV) visant à doubler la longueur du réseau existant d'ici 2020, pour un coût total de 53 milliards d'euros.

Hormis les écologistes qui n'y sont pas favorables, l'ensemble de la classe politique des régions Centre, Auvergne, Bourgogne et même Rhône-Alpes espère cette seconde ligne à grande vitesse (LGV) entre Paris et Lyon. Elle rapprocherait les deux villes, mais surtout elle contribuerait à désenclaver des territoires et donc à les aménager dans une perspective de développement économique. Pour la SNCF, le POCL soulagerait, à Paris, la gare de Lyon saturée, mais aussi le TGV Paris-Lyon. L'unanimité a pourtant ses limites :

Un projet dont le coût estimé varie de 12 à 16 milliards d'euros pour 500 kms de voies.

Les régions ont refusé de financer la moitié de cette ligne comme le demandait l'État et ont proposé un montage 66% (Etat) / 33 % (Régions) qu'elles estiment plus équilibré.

La municipalité de Belleville a décidé de soutenir l'association TGV Grand Centre Auvergne et le tracé dit "Médian" privilégiant de potentielles dessertes à Gien et/ou Cosne sur Loire ...

En conclusion :

"Un TGV ne peut ni passer partout, ni s'arrêter partout".

Tout le monde, ou presque, voudrait pouvoir se déplacer en TGV : soit c'est trop cher, soit il passe trop loin, soit il ne s'arrête pas. C'est le TGV désir. Espérer que ce sera différent avec le POCL, est-ce du rêve ou du délire ?



Découvrez le détail des quatre tracés soumis au débat public sur notre site www.charibaude.fr

Constats ...

CHARIBAUDE déplore

- Que la baisse du prix du ticket de cantine scolaire annoncée par le Maire se soit pas mis en application.
- Qu'il n'y a pas de geste significatif envers les administrés de la part de la municipalité ayant un des plus gros budgets de la région.
- Que la commune ait investi 80 000 Euros pour Internet pour tous (Wifimax) alors que nos élus semblent enfin être conscients du peu d'efficacité.



CHARIBAUDE propose

- Que l'annonce d'une baisse significative faite lors des vœux 2010 soit appliquée.
- Que l'augmentation des impôts subie en 2010 soit redistribuée aux contribuables afin d'améliorer leur quotidien (Ex : baisse de la taxe d'habitation).
- Qu'il serait préférable de faire comme la commune de Bannay : investir dans la fibre optique comme nous l'avons suggéré dans notre journal n°6.

Billet d'humeur !!!

Alliance Béné-Belleville

L'assemblée générale a eu lieu le 8 décembre dernier.

Les quelques anciens membres de cette association, Charibaudiens, n'étaient apparemment pas les bienvenus ce soir là. Pourtant ils avaient beaucoup œuvrés lors de la venue des Bulgares en avril 2006.

L'ordre du jour de cette réunion n'a absolument pas été respecté par son président : le nouveau conseil d'administration était, de toute évidence, constitué à l'avance et le maître de cérémonie n'a même pas daigné interroger le public pour connaître les éventuels candidats. Sans que la séance soit clôturée, avant même l'élection du bureau, il a "mis à la porte" les personnes n'ayant pas rejoint le nouveau et dynamique Conseil d'Administration.

Selon le journaliste (arrivé en cours de réunion) les débats auraient été tendus sur fond de querelle politique. Il n'en est strictement rien. Les quelques échanges qu'il y ait eu ont été courtois.

Concernant la subvention communale, il est étonnant que la commission finances octroie une somme de 300 € sans qu'aucun dossier ne soit monté en bonne et due forme, même pour une somme "modique", dixit le Président de cette association. Ce principe est contraire à celui imposé aux autres associations communales.

C'est vraiment trop injuste !!!

